

Réf : AP/FS

**Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale du FAS FAM**  
**Séance du 11 Décembre 2024**

Le Conseil de la Vie Sociale du Centre Hospitalier de Châtel sur Moselle s'est réuni le Mercredi 11 Décembre 2024, en salle de réunion de l'établissement.

**Présent (e)s :** Monsieur Francis SIMONIN, Président du CVS  
Monsieur Jordan LACHAMBRE, Vice-Président et représentant des résidents  
Monsieur Allan THOMAS, représentant des résidents  
Madame Bérangère LOPEZ, représentant du personnel

**Assistait à titre consultatif :**  
Monsieur Alain PETIT, Directeur  
Madame Magali CREUSOT, Cadre Socio-éducatif du FAS FAM

**Personnes invitées :** Madame Émilie MISCHLER, infirmière FAS FAM

**Personnes excusées :** Madame le Docteur Isabelle MASSON, médecin coordonnateur  
Madame Marie-José BISCH, Qualificienne  
Monsieur Patrick CONTASSOT, représentant des usagers

**Secrétaire de séance :** Madame Fabienne SAVOY, service des admissions

**Monsieur PETIT ouvre la séance à 10h30 et donne la parole à Monsieur SIMONIN,  
Président du Conseil de la Vie Sociale**

**I – Approbation du compte rendu de la séance du 3 Juillet 2024 :**

Les membres du conseil de la vie sociale du FAS FAM approuvent le compte rendu de la séance du 3 Juillet 2024, sans aucune remarque.

**Le compte rendu de la séance du 3 Juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.**

---

**II – Arrivée de la nouvelle cadre socio-éducatif du FAS FAM :**

Monsieur PETIT présente Madame Magali CREUSOT, nouvelle cadre socio-éducative du FAS FAM.

**Le conseil de la vie sociale prend note de cette information**

---

**III – Activité du FAS FAM :**

Madame Fabienne SAVOY présente les chiffres relatifs à l'activité au 31 Octobre 2024 :  
L'activité est plutôt satisfaisante avec un taux d'occupation pour le FA S et le FAM de 94,75 % au 31 Octobre 2024.

Madame SAVOY informe que avons accueilli une résidente en période d'essai pendant un mois, et nous accueillerons cette résidente de façon définitive à compter du 16 Décembre 2024.

La place d'accueil d'urgence est occupée et la place d'accueil temporaire est également occupée régulièrement via un planning de réservation.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de cette information**

---

**IV – Activités éducatives du FAS FAM :**

Madame LOPEZ prend la parole pour commenter le planning d'organisation des activités éducatives. Elle informe également de la visite des tuteurs associatifs les lundis.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

**V – Vaccination des résidents :**

Madame MISCHLER forme qu'elle a vacciné 44 résidents du vaccin de la grippe et 43 résidents du vaccins du COVID. Un résident a refusé le vaccin de la grippe et deux résidents ont refusé le vaccin du COVID.

Tous les résidents ont actuellement ont un médecin traitant.

Madame le Docteur GUIOT va prochainement arrêter son activité et Monsieur PETIT informe que chaque tuteur doit penser à chercher un nouveau médecin traitant.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

**VI – Travaux du FAS:**

Espace de déambulation extérieur a été réhabilité par du béton désactivé.

La cuisine du FAS a été refaite, et le mobilier a été changée.

La porte coupe-feu entre l'EHPAD et le foyer a été réparée.

Le changement des sanitaires au RDC du FAS est en cours.

Il reste à remplacer tous les volets des chambres des résidents du FAS.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

**VII – Date du prochain CVS :**

Le prochain Conseil de la Vie Sociale est fixé au Mercredi 26 Mars 2024 à 10h30.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de cette information**

---

**VIII – Questions et informations diverses :**

- Réunion des résidents : demande récurrente des résidents pour les clés de chambre des résidents suite à des vols le point sera revu avec Monsieur LANGLOIS.

- Monsieur SIMONIN trouve regrettable que les familles du FAS FAM n'aient pas été prévenues que le marché de Noël avait eu lieu la veille. Madame LOPEZ présente ses excuses mais précise qu'elle assure actuellement le remplacement de sa collègue.

Madame CREUSOT informe qu'elle va revoir la fiche de poste de l'éducatrice et réorganisé ses missions.

L'animatrice de l'EHPAD a supporté en intégralité l'organisation du marché de Noël. Une communication interne a été faite en EHPAD mais pas au FAS FAM.

- Suite aux soucis rencontrés avec le prestataire en charge des réparations optique, un imprimé a été mis en place afin que le tuteur désigne un opticien pour son protégé. L'ancien prestataire est d'accord pour revenir si un tuteur ou une famille le désigne.

Les tuteurs familiaux se sont positionnés alors que les tuteurs associatifs ne veulent pas le faire. Les tuteurs associatifs disent que ce n'est pas à eux de désigner un opticien. Madame CREUSOT va se renseigner auprès des établissements alentours.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôture la séance à 11h45.

Le Président,

Francis SIMONIN

